



# ACADÉMIE DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Mamoudzou, le 11 septembre 2025

Division des Personnels Enseignants du 1er Degré

Phase d'ajustement des postes à profil

du mouvement intra 2025

Bureau n° 30

Réf. : N°001-DPE1D

Affaire suivie par :

Josfia Amina BOINA

Farid HASSANI

Tél. : 02 69 61 92 60

02 69 61 88 77

Mail : [mvt1d@ac-mayotte.fr](mailto:mvt1d@ac-mayotte.fr) / [dep@ac-mayotte.fr](mailto:dep@ac-mayotte.fr)

Madame la rectrice

à

Mesdames et Messieurs les personnels  
enseignants du premier degré  
s/c de Mesdames et Messieurs les  
inspecteurs du premier degré  
s/c de Monsieur le directeur de l'UMAY  
s/c de Monsieur le directeur du RSMA  
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

Objet : PHASE D'AJUSTEMENT DE RENTRÉE DES POSTES à PROFIL - SEPTEMBRE 2025

La présente note a pour objectif d'arrêter les modalités de participation à la phase d'ajustement des personnels enseignants du premier degré pour la rentrée 2025 et elle est complétée par des fiches de poste.

Sont offerts à cette phase d'ajustement les postes à profil restés vacants à l'issue de la phase principale du mouvement intra-départemental et celle complémentaire de juin 2025.

Parmi ces postes publiés, certains n'étaient pas réellement vacants lors des deux phases citées ci-dessus et les affectations seront prononcées à **titre provisoire**.

Les enseignants ayant déjà participé aux deux campagnes mentionnées plus haut et obtenu un avis défavorable à celles-ci ne prennent pas part à cette phase d'ajustement de rentrée.

Il appartiendra donc à chaque enseignant **hors les enseignants contractuels** de prendre connaissance de l'ensemble des informations et documents et de respecter strictement les délais fixés conformément au calendrier.

L'accès aux fiches de postes ainsi que la liste des postes vacants<sup>1</sup> se fera sur le site du rectorat (<https://personnels.ac-mayotte.fr/-Circulaires-.html>).

Les demandes de mutation devront être effectuées du **12 au 18 septembre 2025**, en remplissant le formulaire de vœux et celui-ci devra être adressé aux circonscriptions sélectionnées **avec avis du supérieur hiérarchique actuel** et copie à la DPE1D ([mvt1d@ac-mayotte.fr](mailto:mvt1d@ac-mayotte.fr) et [dep@ac-mayotte.fr](mailto:dep@ac-mayotte.fr)).

Les entretiens organisés par les circonscriptions concernées auront lieu les jours ci-dessous et les candidats recevront une convocation sur leur boîte académique et sur I-PROF conformément au calendrier ci-dessous.

Le candidat devra, dans les délais impartis indiqués ci-dessous, accompagner son formulaire de vœux, d'une lettre de motivation, d'un CV, et de son dernier rapport d'inspection ou PPCR.

### CALENDRIER DES OPERATIONS DE LA PHASE D'AJUSTEMENT

12 septembre 2025	Ouverture de la phase d'ajustement
Du 12 au 18 septembre 2025	Transmission des candidatures aux circonscriptions sélectionnées <b>avec avis du supérieur hiérarchique actuel</b> via les adresses électroniques fonctionnelles des circonscriptions (voir sur annexes 1 et 2) et copie à la DPE1D
22 septembre 2025	Transmission des convocations aux candidats sur leur boîte académique et sur I-PROF
23 et 24 septembre 2025	Commission d'entretien dans les circonscriptions sélectionnées
25 septembre 2025	Transmission des résultats aux candidats sur leur boîte académique et sur I-PROF

**⚠** L'enseignant qui ne fournit pas un dossier complet dans les délais fixés ci-dessus, ne sera pas convoqué pour un entretien et toute demande effectuée sans le formulaire de vœux sera considérée comme irrecevable.

La Rectrice



<sup>1</sup> Annexe 1 : postes ASH hors ASH